ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 02 / 11 / 2026 à 22:01

Date de publication : lundi 2 novembre 2026 à 12:21

Type : Dissolution par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP)

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

CENTRE ALPES INTERIM

SAS au capital de 100 000 Euros

Siège social : 16 avenue Joannès Masset – 69009 LYON

828 391 961 RCS LYON

La société « CENTRE ALPES INTERIM» a été dissoute à compter du 30/10/2026, par déclaration de l'associé unique, la société « GROUPE JTI », SAS au capital de 9.486.990 € dont le siège social est fixé 16 Avenue Joannes Masset – 69009 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 440 668 143, dans le cadre des dispositions de l'article 8 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 et de l'article 1844-5 du Code Civil.

Les fonctions de Président de la société GROUPE JTI, du Directeur général M. Jean-Pascal TOURNIER et du commissaire aux comptes ont pris fin le même jour.

Les créanciers ont un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution faite au Bodacc pour faire opposition au Greffe du Tribunal des activités économiques du siège social.

La dissolution de la société entraînera la transmission universelle du patrimoine de la société « CENTRE ALPES INTERIM», à l'associé unique, la société « GROUPE JTI », et ce sans qu'il y ait lieu à liquidation, avec effet au 1er janvier 2026 sur le plan fiscal.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/5aab0bd4-9b89-4cb2-99e9-fec5e6118e40-form-instance